

Compte-rendu du mardi 14 avril 2020 SUD n°22 -

Réunion téléphonique sur COVID-19.

sud.anc.lahague@gmail.com

Présents : Direction et toutes les OS

Prochaine réunion : le mercredi 15 avril à 11H

POINT JOURNALIER COVID-19

SANITAIRE

- Pas de nouveau cas détecté ce week-end.

- **Poursuite des tests caméras thermiques :** les tests sont concluants aux Dunes et se poursuivent aux Murets (cette entrée nécessitant plus de réglages).

- Le questionnaire pour les salariés en télétravail, élaboré afin de mesurer le volet RPS et la faisabilité du travail au quotidien, sera présenté demain par la médecine du travail.

- **Le groupe a reçu l'autorisation de la mise en place de l'activité partielle sur le site, l'accord a été donné pour un volume d'heures global de 378 388 heures.**

ETAT INSTALLATION

T0 : essai du chariot inter-piscines.

NPH : emballage prévu fin de semaine prochaine

T1 : reprise cisailage dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 avril - 6 EC cisailés.

T2 et T3 : en fonctionnement.

T7 : chaîne A en fonctionnement et chaîne C démarrage prévu demain.

R7 : MLTOP chaîne A en fonctionnement

QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD avec paroles en "*italique*" - mot de SUD

- SUD demande un point sur l'approvisionnement de "blancs" afin de s'assurer que chaque salarié puisse en changer à chaque poste au vu de l'augmentation du nombre de salariés revenant sur site.

Pas de problème sur l'approvisionnement de linge.

- SUD demande le nombre de salariés ayant donné leur email personnel pour avoir les informations du site ? Nous demandons également s'il est possible que ces informations ne comprennent pas de lien intranet car les salariés ne peuvent pas les ouvrir de chez eux svp ?

À ce jour il y a toujours une cinquantaine de salariés. Malheureusement la limite du système en place fait que les documents accessibles par lien intranet ne seront pas fournis aux salariés étant chez eux (trop volumineux).

- SUD demande pourquoi de nombreux salariés se voient dire, y compris en 5*8, qu'ils sont placés en chômage partiel depuis le 16 mars alors qu'il leur était expliqué deux jours avant "à partir du 1er avril" par la hiérarchie, qu'en est-il ?

La situation pour la période allant du 16 mars au 01 avril est régularisée depuis la signature de l'accord. Il n'est donc pas choquant, pour la Direction, de changer le statut de salariés, de les passer en chômage partiel plutôt qu'en télétravail.

- SUD : de très nombreux salariés, anxieux, demandent quel est le nombre de masques dont dispose Orano et quel délai cela représente-t-il en cas d'absence de nouvelles réceptions ?

La Direction refuse de communiquer le nombre exact de masques dont elle dispose. Elle nous a cependant assuré que le stock permettait de tenir plusieurs semaines.

SUD s'étonne de cette réponse, la Direction aimant nous chanter "Nous sommes transparents!". Transparent ils le sont, mais pas dans le bon sens du terme.

- SUD demande quelle est l'efficacité des masques chirurgicaux remis et utilisés sur le site ? Sont-ils de type I, type II ? Leur efficacité permet-elle de réduire des mesures déjà en place ?

La Direction n'a aucune idée de l'efficacité des masques chirurgicaux fournis, ni de quel type ils sont. Les mesures en place ne sont pas réduites et aucune n'est levée.

SUD a redemandé à la Direction d'être vigilante sur le remplissage des navettes au regard de l'augmentation du nombre de salariés sur le site qui est en augmentation.

- SUD demande si un salarié classé fragile (vulnérable), se voit obligé de poser 5 jours de congés après le 11 mai en cas de déconfinement ?

Le site est en attente d'éléments en central pour connaître exactement les modalités de poses de congés en fonction de la mobilisation sur le site.

Nous reposerons cette question quand le groupe aura (enfin) défini plus précisément les modalités d'application de l'accord.

- SUD demande si le port du masque chirurgical pendant tout un poste (8 à 10h) est incompatible avec certaines pathologies médicales ?

Le médical n'a pas indiqué de contre-indication concernant le port du masque chirurgical.

- SUD demande s'il est bien prévu de remettre 3 masques par salariés travaillant la nuit puisque la durée de poste excède 8H (afin de pouvoir le changer toutes les 4 heures) ?

Cette mesure est en place. Les salariés en poste de nuit se voient remettre 3 masques. Si toutefois le nombre de masques était insuffisant, il est possible d'en obtenir d'autres auprès de son chef de quart.

Dans le cas où la CSSCT du mois d'avril ne se tiendrait pas, SUD aimerait poser ces questions spécifiques :

- SUD demande comment sont inscrites les lingettes dans les FPN puisqu'il faut porter des gants ? Quels sont les risques chimiques associés ?

et

- SUD demande si les masques chirurgicaux sont considérés comme des EPI et quelles sont les points d'inconvénients associés ?

La Direction nous fera savoir sous deux jours si les instances prévues au calendrier sont maintenues (CSE, CSSCT, CEF). Nous reposerons ces questions lors des réunions téléphoniques si toutefois les instances dédiées ne se tenaient pas (à distance évidemment).

Propositions SUD

- SUD vous a envoyé une proposition argumentée sur les badgeuses.

Pas de réponse.

La Direction n'ayant pas abordé ce point ce matin, gageons qu'elle prenne juste du temps afin d'y réfléchir de manière objective. En effet, comme expliqué par tract ce matin, nous sommes convaincus de l'intérêt d'une telle mesure.

- DUOT/PCM a encore 4 salariés par équipe mis au chômage partiel alors qu'ils s'occupent des prélèvements/analyses d'exploitation de tout UP3, d'AD2/BDH et de réception/entreposage + vitrification d'UP2 ! Il nous semblerait cohérent et équitable que ce service n'ait aucune mesure d'activité partielle car toujours "en fonctionnement". Quelle réflexion est menée sur cet atelier ?

La Direction ne change pas ses positions sur la mise en place du chômage partiel sur ce service et réajustera l'effectif en fonction de la configuration des ateliers.

Pour SUD, DUOT/PCM fonctionne donc la Direction doit être cohérente et équitable en ne mettant pas de chômage partiel dans ce service !

UN CONTEXTE DE PLUS EN PLUS DIFFICILE POUR LES PATRONS



SOLIDAIRES - UNITAIRES - DÉMOCRATIQUES